

Consultation polluée

Durabilité La concentration de particules fines a diminué en Suisse. En revanche, on enregistre une nette hausse au niveau régional due à la combustion de bois. La mise en place de mesures préventives et individuelles contre ces nuisances fait désormais partie des missions du médecin, estime notre auteur.

Bernhard Aufderreggen

L'hiver dernier, un jeune habitant du Valais central s'est adressé aux Médecins en faveur de l'Environnement (MfE). Dans son village, on se chauffait beaucoup au bois. Selon lui, la fumée sortant des cheminées basses lui causait des problèmes respiratoires. Ses actions auprès des voisins, de la commune et des autorités cantonales sont restées sans succès. Il a alors pris contact avec les MfE. Pour nous, cette démarche est à l'origine du bilan sur la combustion de bois, les particules fines et le réchauffement climatique.

Les particules fines: un danger pour la santé

De nos jours, la recherche scientifique en sait bien plus sur les risques des particules fines sur la santé. Outre les inflammations aiguës des muqueuses du nez, du pharynx et des voies respiratoires, les maladies pulmonaires déjà présentes tendent à s'aggraver. Les urgences et décès dus aux maladies respiratoires et cardio-vasculaires sont plus élevés dans les régions polluées, de même pour les cancers du poumon et les cas de démence. En 2023, la Commission fédérale de l'hygiène de l'air (CFHA) a réuni les dernières connaissances scientifiques dans une publication [1] et proposé un renforcement des valeurs seuils en Suisse selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). On pourrait ainsi éviter près de 3000 décès causés par la pollution de l'air, un nombre considérable de BPCO, de cas de démence et d'asthme [2].

Le bois est une source d'émissions

Ces dernières années, le recours au bois énergie, considéré comme renouvelable et neutre pour le climat, a été fortement promu. Mais sa combustion génère de fortes émissions de particules fines de type PM10 et surtout de type PM2.5. Ce problème est certes atténué par une combustion optimale dans les anciens fours, les poêles à bois et à pellets modernes et par les extracteurs de poussière dans les centrales à bois. Mais il subsiste.

En grandissant, un arbre absorbe du dioxyde de carbone (CO₂) pendant environ septante ans. Une fois abattu et brûlé, le gaz à effet de serre retourne dans l'atmosphère [3]. «Depuis des années, la quantité de carbone réinjecté dans les forêts européennes diminue et on ne peut plus raisonnablement penser que le carbone libéré lors de la combustion de bois sera rapidement réabsorbé», a récemment déclaré l'Office fédéral de l'environnement allemand [4]. Il faut donc se servir

du bois comme matériau de construction, le réutiliser le plus longtemps possible plutôt que d'en faire la promotion comme source d'énergie. À cela s'ajoutent, pour faire face à la forte demande de ces derniers temps, les nombreuses importations de bois de chauffage (pellets) de l'étranger, dont les forêts ne sont pas exploitées de manière durable.

Le corps médical face à la pollution de l'air

- Lors d'une consultation, en présence des symptômes susmentionnés, il convient d'envisager la pollution de l'air par les particules fines comme déclencheur et d'encourager les patients touchés dans leur démarche d'assainissement de l'air.
- Lors de la combustion de bois, on peut réduire la quantité de particules fines en optimisant la combustion [5] et en utilisant un collecteur de poussière.
- Selon la médecine préventive, il faut renoncer à promouvoir le chauffage au bois. La rénovation des bâtiments, les pompes à chaleur et l'énergie solaire sont les solutions d'avenir.
- Il faut baisser les valeurs seuils de particules fines suivant les propositions de la CFHA.

Et qu'en est-il du jeune Valaisan? Sa situation a peu évolué. Une cheminée du quartier a légèrement été rehaussée. Mais les désagréments perdurent, si bien qu'il tente une action en justice. Pour sûr, la prévention aiderait beaucoup de personnes.



Références

À consulter sous www.bullmed.ch ou via code QR



Dr méd. Bernhard Aufderreggen

Président des Médecins en faveur de l'environnement (MfE). Il écrit régulièrement dans cette rubrique sur la durabilité dans le secteur de la santé.

